

# Annexe I ter de l'arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

## Notre analyse

La formation "passerelle" porte sur 4 thèmes, à savoir notamment :

- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité ;
- Application des réglementations ;
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.

# Annexe I ter de l'arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs

LA FORMATION SPECIFIQUE dite PASSERELLE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Veuillez consulter le tableau via le lien [Légifrance](#)

## Des outils utiles à la mise en œuvre



Qu'est ce que la FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire) ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



La FIMO est-elle obligatoire ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



La FIMO est-elle obligatoire pour les conducteurs étrangers ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Une entreprise souhaite embaucher un conducteur ressortissant d'un autre Etat membre de l'UE détenant un permis de conduire C ou EC. Doit-il lui faire suivre une FIMO en France ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Passer la FIMO : y a t-il un âge maximum ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil